
**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 11 AVRIL 2018, À 20 HEURES,
À LA SALLE DU CONSEIL**

1. MOMENT DE RÉFLEXION;
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE;
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
4. ADOPTION ET DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX :
 - 4.1. SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MRC DU 14 MARS 2018;
 - 4.2. RÉUNION DU COMITÉ RÉGIONAL DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS DU 13 MARS 2018;
 - 4.3. RÉUNION DU COMITÉ RÉGIONAL DE SÉCURITÉ INCENDIE ET CIVILE DU 13 MARS 2018;
5. AUTORISATION DU PAIEMENT DES DÉPENSES :
 - 5.1. PARTIE 1 - ENSEMBLE DES MUNICIPALITÉS;
 - 5.2. PARTIE 3 - ÉVALUATION FONCIÈRE;
 - 5.3. PARTIE 6 - TAXIBUS;
6. RAPPORTS MENSUELS DES CONSEILLERS RÉGIONAUX;
7. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :
 - 7.1. ADOPTION, S'IL Y A LIEU, D'UNE RÉOLUTION AU SUJET D'UNE DÉMARCHE DE CONCERTATION AVEC D'AUTRES MRC RIVERAINES DU FLEUVE CONCERNANT LA DÉLIMITATION DES ZONES D'INONDATION;
 - 7.2. PROJET DE MODIFICATION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT :
 - 7.2.1. Adoption du projet de règlement de modification numéro 32-18, incluant le document sur la nature des modifications (inclusion d'une superficie à l'affectation Milieu urbain dans le territoire de la Municipalité de Saint-Gérard-Majella);
 - 7.2.2. Mandat à la greffière pour fixer la date, l'heure et l'endroit de l'assemblée publique de consultation sur le projet de règlement numéro 32-18;
 - 7.2.3. Formation de la commission de consultation et désignation du président;
 - 7.2.4. Réduction, s'il y a lieu, du délai aux municipalités pour transmission de l'avis relatif au projet de règlement numéro 32-18;
8. ADOPTION DE RÈGLEMENTS ET AVIS DE MOTION :
 - 8.1. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 281-18 RELATIF À LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MRC;
 - 8.2. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 282-18 RELATIF AU POUVOIR ADDITIONNEL DU PRÉFET;
 - 8.3. AVIS DE MOTION EN VUE DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT (RÉF. : 7.2.1 - PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 32-18);
 - 8.4. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT ÉTABLISSANT LES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU COMITÉ TECHNIQUE EN SÉCURITÉ INCENDIE (REPL. RÈGLEMENT NUMÉRO 185-08);
 - 8.5. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT RELATIF AUX AVIS PUBLICS;
 - 8.6. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT ÉTABLISSANT LES RÈGLES D'UTILISATION À L'ÉGARD DE LA PISTE CYCLABLE RÉGIONALE (REPL. DE RÈGLEMENT NUMÉRO 217-12);
9. COMPTABILITÉ :
 - 9.1. CONTRIBUTION FINANCIÈRE À DES ORGANISMES, S'IL Y A LIEU;
 - 9.2. AUTORISATION DU PAIEMENT DES DÉPENSES DANS LE CADRE DU FONDS DE SOUTIEN AUX TERRITOIRES EN DIFFICULTÉ (FSTD) - VILLE DE SAINT-JOSEPH-DE-SOREL (MODIFICATION DES RÉOLUTIONS 2012-10-284 ET 2014-03-69);

10. FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES :

10.1. ENTÉRINEMENT DU PAIEMENT DES DÉPENSES DANS LE CADRE DU FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT (FLI);

10.2. ADOPTION DES PRIORITÉS D'INTERVENTION ANNUELLES 2018-2019;

11. GESTION DES COURS D'EAU :

11.1. OCTROI D'UN CONTRAT POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE COURS D'EAU :

11.1.1. C1402 - Décharge des Torons, Branche 3 (Yamaska);

11.1.2. C1409 - Décharge des Torons, Principale (Yamaska, Saint-Gérard-Majella et Saint-François-du-Lac);

11.1.3. C1802 - Cours d'eau d'Arsenans (Saint-Roch-de-Richelieu);

11.1.4. C1701 - Grande Décharge de Thiersant (Saint-Aimé et MRC des Maskoutains);

11.2. NOMINATION DE M. RENAUD PÉLOQUIN, EN REMPLACEMENT DE M. PIERRE BENOIT, À TITRE DE REPRÉSENTANT DE LA RELÈVE AGRICOLE DE L'UPA AU COMITÉ RÉGIONAL DES COURS D'EAU;

11.3. RÉSILIATION D'UN CONTRAT OCTROYÉ À DRAINAGE SAINT-CÉLESTIN CONCERNANT LE PROJET D'ENTRETIEN DU RUISSEAU DU MARAIS – C1214 (RÉSOLUTION 2015-07-174);

12. POLITIQUE CULTURELLE :

12.1. RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE PARTENARIAT TERRITORIAL DE LA MONTÉRÉGIE-EST AVEC LE CALQ;

12.2. APPUI AU PROJET DE RÉPERTOIRE DES DÉFUNTS D'INNOVATIONS DJD. INC.;

12.3. REMPLACEMENT, S'IL Y A LIEU, DE DEUX PROJETS À L'ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DU MCC;

13. POLITIQUE FAMILIALE :

13.1. ENGAGEMENT DE LA MRC ENVERS LE COMITÉ POUR LE PLAISIR DE BOUGER ET DE BIEN MANGER;

14. PROJETS SPÉCIAUX :

14.1. NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT À LA TABLE DE CONCERTATION JEUNESSE (V. DEGUISE);

15. SÉCURITÉ INCENDIE ET CIVILE :

15.1. ADOPTION DU PROTOCOLE LOCAL D'INTERVENTION D'URGENCE EN MILIEU ISOLÉ – SUMI;

16. ANALYSE DES DEMANDES D'APPUI REÇUES;

17. EXAMEN DE LA CORRESPONDANCE;

18. EXAMEN DES INVITATIONS;

19. AFFAIRES NOUVELLES :

19.1. _____

19.2. _____

19.3. _____

19.4. _____

20. PÉRIODE DE QUESTIONS;

21. LEVÉE DE LA SÉANCE.

La greffière,


M^{re} Jacinthe Vallée